



PROCEDURE DE GESTION DU REPLACEMENT DES PILES USAGEES DES ETIQUETTES ELECTRONIQUES

Janvier 2025

QUEL EST LE PROBLEME ?

- Les étiquettes électroniques sont des produits à usage professionnel qui rendent de nombreux services en points de vente.
- La maintenance de ces étiquettes doit toutefois faire l'objet de précautions renforcées et supervisées car elles sont alimentées par des piles bouton lithium (« pièce de monnaie »).
- Le lithium est un métal très réactif qui, au contact de l'humidité de l'air, peut s'échauffer fortement et prendre feu. Les solvants de l'électrolyte sont également inflammables en cas de fuites.

Toute la surface des piles bouton est conductrice :

Pole -

Pole +



Par simple contact, s'il reste encore de l'énergie résiduelle, des courts-circuits peuvent se créer très facilement!

→ Il ne faut donc **JAMAIS** entreposer ce type de piles bouton au lithium ensemble, dans un lot homogène, sans aucune protection.

QUELS SONT LES RISQUES ?



Lorsque les piles des étiquettes électroniques sont remplacées et **entreposées ensemble, en lot homogène, en « vrac » et sans protection**, elles peuvent entrer en court-circuit et **prendre feu rapidement**.



Exemples de fûts de piles bouton lithium issus d'étiquettes électroniques ayant pris feu.

NB: si quelques étiquettes électroniques montrent des signes de « fatigue », il est courant de remplacer **les piles de toutes les étiquettes** afin d'éviter une panne généralisée. Toutefois, **la plupart des piles contiendront encore une énergie résiduelle, ce qui pourra augmenter le risque et la puissance du feu.**

Préconisations d'écosystem

Plusieurs cas de figures sont possibles. Voici les préconisations à suivre pour chacune :

Cas 1 LE CHANGEMENT ET LA REPRISE DES PILES D'ÉTIQUETTES EST REALISE PAR LE FOURNISSEUR OU UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE

Ces sociétés sont sensibilisées à la problématique et possèdent des emballages conçus pour stocker ces piles de manière sécurisée.

→ **ecosystem conseille fortement d'opter pour cette solution afin de limiter les risques en point de vente.**

Cas 2 LE CHANGEMENT DES PILES D'ÉTIQUETTES EST REALISE PAR LE FOURNISSEUR OU UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE MAIS LES PILES SONT LAISSEES SUR PLACE

Ces sociétés sont sensibilisées à la problématique et possèdent des emballages conçus pour stocker ces piles de manière sécurisée.

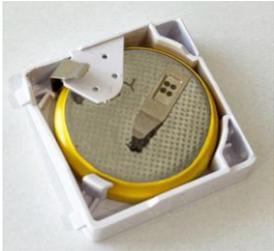
Ils ont pour instructions de laisser sur place des piles boutons conditionnées dans des cartons avec le bon étiquetage.

- Prévenez votre personnel que ces piles ne doivent pas être retirées des cartons sous peine d'incendie.
- Prévenez ecosystem pour organiser l'enlèvement.

Préconisations d'écosystem

Cas 3 LE CHANGEMENT EST REALISE PAR LE PERSONNEL DU MAGASIN

Les étiquettes sont scellées
→ Les piles bouton ne peuvent pas être retirées



Ces étiquettes sont sécurisées.

Il faudra les remettre en l'état à l'organisme désigné par votre fournisseur d'étiquettes pour leur retrait.

Les piles bouton sont sorties des étiquettes pour être changées



Attention c'est le cas le plus risqué.



- 1- Utilisez impérativement les racks de rangement des piles neuves pour que chaque pile soit isolée.
- 2- Prévenez tout le personnel du caractère dangereux de ces piles.
- 3- Prévenez ecosystem que vous avez des piles bouton issues d'étiquettes électroniques à faire reprendre.



**Procédure de sécurisation
à suivre impérativement**

PROCEDURE DE SECURISATION

1 - SECURISATION DES PILES ET CONDITIONNEMENT

- Déposez chaque pile dans l'emplacement dédié permettant de les isoler les unes des autres:



Utilisez l'emballage d'origine des piles neuves ou se procurer ces racks avant le remplacement des piles



Scotchez les racks entre eux et les ranger soigneusement dans un carton afin qu'ils ne bougent pas durant le transport.

PROCEDURE DE SECURISATION

2 - MARQUAGE DES CARTONS



Le(s) carton(s) constitué(s) doivent impérativement respecter l'étiquetage obligatoire correspondant aux instructions d'emballages des piles/batteries au lithium (réglementation sur le transport de déchets dangereux) :

- **Étiquetage classe 9**
(étiquette de 10cm de côté minimum)
- **Marquage UN 3090 classe 9**
(hauteur des lettres minimum de 12mm)

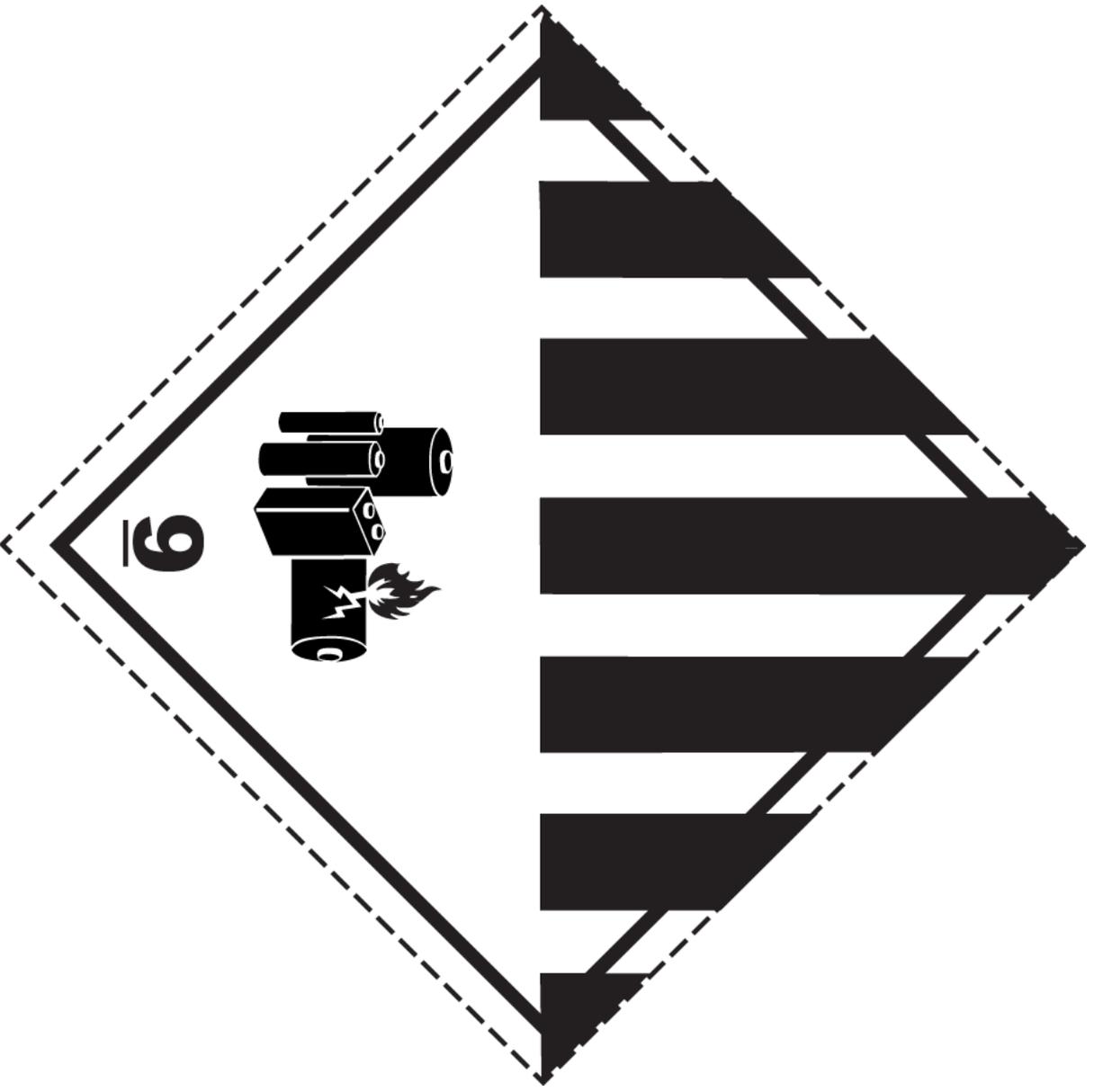


L'étiquetage prêt à imprimer est disponible en page suivante

L'étiquetage et le marquage doivent être apposés de manière visible sur chaque carton constitué.

UN 3090

**PILES AU LITHIUM
POUR RECYCLAGE**



PROCEDURE DE SECURISATION

3 - CONDITIONNEMENT A PARTIR DE 8 CARTONS

- A partir de 8 cartons, disposez-les sur une palette (ou demi-palette) et filmez-la afin d'en assurer la stabilité.
- Utilisez de préférence du film transparent afin que le marquage reste bien visible.
- Dans tous les cas, apposez aussi une étiquette sur le film – A minima sur 2 faces opposées de la palette



Imprimez l'étiquette sur une feuille A4 pour respecter les dimensions minimales de la réglementation du transport des déchets dangereux

PROCEDURE DE SECURISATION

4 - DEMANDE D'ENLEVEMENT POUR 1 à 7 CARTONS

- Réaliser la demande d'enlèvement sur le portail Volta dès la fin de l'opération de renouvellement des piles.
- Renseigner dans le formulaire de demande le nombre de carton(s) à faire enlever :

Bac de stockage de 30 kg
À collecter : 0
Vous disposez de 0 "Bac de stockage de 30 kg".

Fût de stockage de 300 kg
À collecter : 2
Vous disposez de 2 "Fût de stockage de 300 kg".

Carton
À collecter : 1
Si vous possédez des piles et accumulateurs qui tiennent plus dans les bacs, consultez pour les reprendre dans un carton ordinaire (pas plus de 20kg). Merci de préciser le nombre de cartons supplémentaires (3 cartons maximum)

PaLETTE de piles de clôture
À collecter : 0
Vous disposez de 0 "PaLETTE de piles de clôture".

- Préciser en commentaire la mention « **Cartons de piles d'étiquettes électroniques** » :

Commentaire sur la collecte pour
Palette de piles d'étiquettes électroniques à collecter

- Envoyer par mail une photo des cartons à contacteznous@ecosystem.eco.
ecosystem se réserve le droit de ne pas collecter en l'absence de photo(s) reçue(s) et/ou de conditionnement non conforme.

Titre de la slide

5 - DEMANDE D'ENLEVEMENT DES PALETTES (minimum 8 cartons)

- Réaliser la demande d'enlèvement sur le portail Volta dès la fin de l'opération de renouvellement des piles.
- Renseigner dans le formulaire de demande le nombre de palette(s) à faire enlever :

The screenshot shows a form with four items to be collected:

- Bar de stockage de 30 kg**: À collecter: 0
- Fût de stockage de 300 kg**: À collecter: 2
- Carton**: À collecter: 0. Note: "Si vous possédez des piles et accumulateurs qui n'entrent plus dans les bacs, compilez-les dans un carton scellé (pas plus de 20 kg). Merci de préciser le nombre de cartons supplémentaires (3 cartons maximum)." This section is highlighted in blue.
- Palette de piles de clôture**: À collecter: 0. This field is highlighted with a red box.

Buttons: "+ Étape précédente" and "Étape suivante".

- Préciser en commentaire la mention « **Palette(s) de piles d'étiquettes électroniques** » :

The screenshot shows the "Commentaire sur la collecte pour" field. The text "Palette de piles d'étiquettes électroniques à collecter" is entered and highlighted with a red box. Buttons: "+ Étape précédente" and "Étape suivante".

- Envoyer par mail une photo de la palette constituée à contacteznous@ecosystem.eco. ecosystem se réserve le droit de ne pas collecter en l'absence de photo(s) reçue(s) et/ou de conditionnement non conforme.

ecosystem

recycler c'est protéger

Merci

www.ecosystem.eco